

Présentation du livre : **Habiter ou abandonner le littoral d'ici 2100 - Prospective et propositions pour l'Occitanie**



SOMMAIRE

- Préface
- Préambule
- 1- LE LITTORAL
- 2- L'AMENAGEMENT DU LITTORAL EN OCCITANIE
 - Bref historique depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours
 - Les acteurs locaux de l'aménagement depuis 1950
 - Les acteurs de la mer et du littoral au niveau national
 - Exemples d'aménagements innovants en Occitanie
- 3- LES FLUCTUATIONS DU NIVEAU DE LA MEDITERRANEE
- 4- HABITER OU ABANDONNER LE LITTORAL D'ICI 2100
 - Quitter le littoral
 - Habiter sous la mer
 - Rester pour habiter et travailler sur le littoral
 - Avancer sur la mer : les îles artificielles
- 5- CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS
- Postface
- Bibliographie

RESUME DE L'OUVRAGE

L'augmentation du niveau de la Méditerranée s'accélère suite au dérèglement climatique. Selon les dernières prévisions, il faut s'attendre à une surélévation de 60 cm à 1,10 m d'ici la fin du siècle, dans 8 décennies seulement. Et malgré les risques de submersion marine, les populations ne cessent de se concentrer sur le littoral, en particulier en Occitanie, où la côte est très vulnérable car elle est basse et sableuse sur la majeure partie de son linéaire.

Après un rapide retour sur le passé depuis l'Antiquité, puis sur la période contemporaine (à partir de 1962, avec la création des stations littorales de la Mission Racine), cet ouvrage donne ensuite des propositions concrètes, pour le futur :

- abandonner parfois certaines zones trop vulnérables ;
- rester pour habiter et travailler, après avoir adapté les infrastructures et superstructures (habitat sur pilotis et flottants, etc.) ;
- avancer ponctuellement sur la mer, sur certains sites particuliers (baie, golfe), pour la conquérir et la démocratiser, tout en la respectant et en préservant les ressources, en favorisant la recherche et la découverte scientifique ainsi que le partage des connaissances.

La préface de cet ouvrage est signée par M. Jean Sagnes, professeur d'histoire honoraire, ancien Président de l'Université de Perpignan. Il valide la partie historique. Quant à la postface, M. Frédéric Moncany de Saint-Aignan, Président du Cluster Maritime Français l'a rédigée, confirmant ainsi la vision prospective.

PREFACE

Sur les plages du Golfe du Lion, depuis plusieurs années, on assiste à la multiplication des digues et des jetées protectrices contre les assauts de la mer. Les plus sceptiques doivent se rendre à l'évidence : la mer monte ! Pendant longtemps, on s'est interrogé : la mer monte-t-elle ou y-a-t-il affaissement de la zone du rivage ? Aujourd'hui, c'est une certitude : il y a bien élévation du niveau de la mer, même si sur certaines zones du globe, on constate un phénomène de subsidence,

lent affaissement de la surface de la croûte terrestre. En particulier, c'est le cas pour la Camargue, voisine de l'Occitanie. Quant à l'élévation du niveau de la mer, elle est principalement due au réchauffement climatique et il est nécessaire dès maintenant, d'anticiper sur ce que sera le littoral en Occitanie-Pyrénées-Méditerranée d'ici à l'an 2100.

Jean-Marc Beynet était parfaitement qualifié pour traiter de ces questions. Ingénieur de formation, il a dans ce domaine une riche expérience, acquise lors de ses nombreuses missions sur les côtes de la France métropolitaine ou d'Outre-Mer comme de l'étranger. Sa carte de visite est impressionnante. Au-delà des rivages de la Méditerranée, de nombreux ports des océans Atlantique, Indien et Pacifique lui ont confié des études et expertises d'aménagements portuaires, relatifs à la plaisance, au commerce maritime ou à la réparation navale. Dans ce livre, il prend la plume pour rendre publique son expérience reconnue sur ces sujets, en même temps que pour anticiper sur ce que pourrait être le rivage occitan futur. Le « littoral », qu'est-ce à dire ? Le mot désigne d'abord la zone de contact entre la mer et la terre. Mais, aujourd'hui, on appelle « littoral » une zone qui peut être étendue à l'intérieur des terres jusqu'à 15 km du rivage !

Pour la partie historique qui ouvre ce livre, Jean-Marc Beynet a pris pour guide Charles Lenthéric, un auteur du XIXème siècle célèbre pour avoir écrit un ouvrage sur *Les villes mortes du Golfe du Lion*. Mais il a su aussi puiser chez les historiens d'aujourd'hui. Dès les premières pages de l'ouvrage, le ton est donné : le style est clair, l'auteur n'oublie rien, sans accabler le lecteur de détails inutiles. Son information est sûre et toujours parfaitement maîtrisée en même temps qu'accessible à tous. Il fallait cet esprit de synthèse pour dominer le sujet car les rives du Golfe du Lion, partie méditerranéenne de la région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, ce sont 215 kilomètres de côtes avec de nombreux ports de plaisance et de stations balnéaires ! La grande transformation contemporaine du littoral de la région est bien sûr due au tourisme balnéaire mais le second élément est la plaisance. Et de ce point de vue, l'ouvrage apporte des éléments moins familiers au grand public que le tourisme des bains de mer.

Cet ouvrage est le livre de synthèse qui manquait sur le sujet à travers la présentation des ports de Banyuls-sur-Mer au Grau-du-Roi en passant par Agde ou Palavas-les-Flots. Un des grands mérites de cet ouvrage est que l'auteur a su rendre clair ce qui, pour beaucoup, était souvent compliqué. Le lecteur est initié aux

Présentation du livre : **Habiter ou abandonner le littoral d'ici 2100 - Prospective et propositions pour l'Occitanie**

nombreuses institutions associant l'État et la Région qui, depuis la fameuse Mission Racine créée en 1963 jusqu'au Plan Littoral 21 lancé en 2016, ont transformé et continuent à transformer le littoral du Golfe du Lion. On est, en effet entré dans l'ère des contrats de plan État-Région, créés en 1982 par Michel Rocard, qui, dans le domaine de l'aménagement du littoral, comme dans celui des universités pour ne prendre qu'un second exemple, ont donné d'excellents résultats.

Si Jean-Marc Beynet a su se faire historien, il n'oublie pas qu'il est avant tout un praticien de l'aménagement du littoral. Et de souligner la réussite de quelques réalisations souvent spectaculaires comme l'aménagement du lido de Sète à Marseillan dès 2007, l'implantation des éoliennes en mer ou encore de nouvelles formes d'habitats, comme l'habitat flottant ou l'habitat sur pilotis.

La dernière partie de l'ouvrage est celle de l'anticipation car il faudra choisir entre « habiter ou quitter le littoral d'ici l'année 2100 » ! Que faire contre l'élévation du niveau de la mer ? On peut déplacer des villes, organiser le départ des habitants, développer l'habitat sur pilotis ou sous l'eau comme Jules Verne l'avait proposé. Mais on peut aussi, et c'est le projet que développe arguments à l'appui Jean-Marc Beynet, créer des îles artificielles. L'auteur du livre nous présente un projet d'île artificielle dans la baie d'Aigues-Mortes qu'il dénomme « L'Occitan'île » ! Ce projet a été élaboré en collaboration avec Jean-Pierre Berthet entre 2017 et 2020. C'est évidemment la partie la plus originale de l'ouvrage qui est présentée avec plans et croquis.

Il y a bien au Pérou des îles artificielles construites sur des roseaux où vivent des habitants. Pourquoi n'y aurait-il pas dans notre région Occitanie, des petites îles artificielles sur nos étangs et lagunes en zones abritées, et même au large, une île artificielle flottante dans le Golfe d'Aigues-Mortes, comme le propose Jean-Marc Beynet, pour démocratiser la mer et la faire découvrir aux générations futures ? On imagine les retombées d'une telle initiative pionnière en France en termes économiques et en termes d'image pour la région. Pourquoi le littoral de la région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée ne serait-il pas pionnier dans ce domaine ? Oui, pourquoi ?

Jean Sagnes, Professeur d'histoire honoraire, ancien Président de l'Université de Perpignan – Via Domitia

POSTFACE

En refermant l'ouvrage de Jean-Marc Beynet, on termine un passionnant voyage dans le temps et dans l'espace littoral, entre la terre et la mer. Bien sûr notre voyage a commencé en Occitanie où nous avons découvert les étapes d'aménagement de ce littoral, les forces en présence, leurs réussites, leurs échecs et les défis d'hier ou d'aujourd'hui et plus encore de demain. De cet état des lieux, l'auteur, avec une étude très documentée, nous interroge : « *pourra-t-on habiter encore sur le littoral en 2100 ou faudra-t-il le quitter ?* ». A l'aide d'exemples très concrets et très variés, Jean-Marc Beynet a réalisé un vibrant plaidoyer pour que la France se dote rapidement d'une filière permettant d'habiter et travailler sur la mer. Les enjeux sont énormes mais il n'y a pas de grands succès sans grandes ambitions. En scientifique, l'auteur nous expose les aspects techniques, réglementaires, historiques ou culturels de l'habitat flottant...de la simple mesure sur pilotis jusqu'à la Plateforme Offshore Multi Usages (POMU).

Au Cluster maritime français, depuis plusieurs années, nous avons créé un groupe de travail consacré au concept de POMU, véritable île artificielle dans la lignée des inventions de Jules Verne. L'ensemble des acteurs réunis au sein de ce groupe, convaincu du fort potentiel de développement, cherche à en définir tous les aspects. Que ce soit sur les plans industriels, environnementaux ou stratégiques, nous ne doutons pas que tôt ou tard, ici ou là, les POMU se développeront. Les problèmes technologiques, financiers ou réglementaires auront été résolus. La France, avec tous ses atouts maritimes ne doit pas manquer cette opportunité. Si la Guyane a un projet de POMU très avancé, l'Occitanie pourrait également être un territoire d'innovation pour l'habitat flottant, c'est tout l'enjeu de la démonstration que Jean-Marc Beynet nous livre dans la dernière partie de son ouvrage. Alors, avec lui soyons résolument optimistes et marchons dans les pas de la parole d'Emmanuel Macron aux Assises de l'économie de la mer à Montpellier en décembre 2019 : « *Le XXIème siècle sera maritime* ». C'est avec des projets innovants comme ceux présentés ici que nous prendrons tous ensemble le cap sur une croissance bleue tricolore, porteuse d'emplois, de richesses et d'un projet de société.

Frédéric Moncany de Saint-Aignan, Président du Cluster Maritime Français

L'AUTEUR ET LES AUTRES CONTRIBUTEURS

Ingénieur, docteur de spécialité, **Jean-Marc BEYNET** totalise plus de 40 ans d'expérience dont 35 ans en bureau d'études de grands aménagements hydrauliques (BRL-Ingénierie à Nîmes).

Depuis une vingtaine d'année, il s'est spécialisé dans les études et expertises d'aménagements littoraux et portuaires, maritimes et fluviaux. Il est consultant indépendant depuis 2011.

Il a travaillé sur de nombreux projets en Méditerranée, ainsi que dans les océans Atlantique, Indien et Pacifique. A la demande de la Commission Européenne, il est déjà intervenu à plusieurs reprises pour des missions d'évaluation de projets.

Il est membre du Cluster Maritime Français, de l'Institut Français de la Mer et du Parlement de la Mer en Occitanie. Depuis 2017, il est à l'origine du projet « Occitan'île » pour la création d'une île artificielle flottante type POMU (Plateforme Offshore Multi-Usages), lieu de partage et de diffusion des connaissances scientifiques et innovations sur la mer, pour les générations futures pour les sensibiliser aux bienfaits que la mer peut apporter à condition de la comprendre et de la respecter pour l'exploiter raisonnablement en protégeant les ressources halieutiques.

Les autres contributeurs à l'ouvrage sont :

- **Jean-Marie VIDAL** (ancien directeur de Port-Camargue) qui a rédigé les pages du livre qui présentent le développement du nautisme depuis 1970 jusqu'à nos jours;
- **Maître Jean-Pierre REDON** (avocat, ancien juriste au SMNLR) qui a détaillé les procédures administratives réglementaires spécifiques à l'habitat flottant et sur pilotis;
- **Jean-Pierre BERTHET** (ancien ingénieur à DCNS, Naval Group aujourd'hui) qui a contribué aux études de conception de la Plateforme Offshore Multi-Usages « Occitan'île ».